

jour de Vienne, si la contagion s'avance dans la basse Autriche : au moins est-il certain que le voyage que l'Empereur devoit faire à Presbourg, est rompu ; par conséquent la décision des griefs des Hongrois est accrochée pour quelque tems.

A R T I C L E V I.

Qui contient ce qui s'est passé de considérable dans les Etats du N O R D depuis le mois dernier.

Le Roi T. C. revoque les Lettres de représailles données à Mr. de Polignac contre Dantzick.

I. **E**N 1702. le Roi Très Chrétien donna à Mr. l'Abbé de Polignac, ci-devant son Ambassadeur en Pologne, & presentement un de ses Plenipotentiaires à Utrecht, des Lettres de représailles sur la Ville de Dantzick, pour la somme de cinquante mille écus, outre les fraiz faits ou à faire, pour dédommager ce Ministre de la perte qu'il fit de ses meubles & équipages, que les Polonois pillerent, après le retour de Mr. le Prince de Conti de ce Royaume là ; mais Sa Majesté informée que Mr. de Polignac avoit fait un accord avec les Magistrats de Dantzick, Elle donna une Déclaration le 17. Septembre dernier, par laquelle ces Lettres de représailles furent revoquées.

Le Prince Ragotzki passe en Angleterre & en France, & pourquoi.

II. Le septième du mois de Novembre le Prince François Ragotzki, qui après l'accommodement des Hongrois, & l'entrée des Troupes Imperiales dans toutes les Villes de Hongrie, se vit obligé de se refugier en Pologne, s'embarqua à Dantzick sur un Vaisseau Anglois, pour le trans-